

## **DEC192355INSB**

**Décision portant cessation de fonctions de M. Martin Giurfa et nomination de M. Raphaël Jeanson, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5169 intitulée « Centre de recherches sur la cognition animale »**

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;  
**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;  
**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;  
**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5169 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition Animale » dont la directrice est Mme Claire Rampon ;  
**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;  
**Vu** l'accord du partenaire ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1er**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Martin Giurfa, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 4 juillet 2019.

II. À compter de cette même date, M. Raphaël Jeanson, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2019.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 6 septembre 2019

Le président–directeur général  
Antoine Petit

